



Le Marcellois

JOURNAL MUNICIPAL

janvier / février 2025

SOMMAIRE

Mot de la mairesse.....	2
Projets 2024 : les chiffres.....	3
Retour sur le Marché de Noël.....	4
Les retombées de la Guignolée 2024.....	5
Notre célébration communautaire de Noël.....	6
Nouveau partenariat estival.....	7
Nos Jeunes collaborateurs.....	8
Étudiants à l'honneur.....	9
Économie d'eau potable en toute saison.....	10
Info-sécurité.....	11
Activités et événements.....	13
Babillard.....	14



CONSEIL MUNICIPAL

Marguerite Desrosiers, Mairesse

Véronique Dufresne, Conseillère #1

Isabelle Houle, Conseillère #2

Mélanie Hardy, Conseillère #3

William McMahon, Conseiller #4

Gilles Bernier, Conseiller #5

Sylvie Viens, Conseillère #6

COORDONNÉES

Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

téléphone : 450-794-2832

fax : (450) 794-1140

direction@saintmarcelderichelieu.ca



[Municipalité-de-Saint-Marcel de Richelieu](https://www.facebook.com/Municipalite-de-Saint-Marcel-de-Richelieu)

Mot de la mairesse



Chères citoyennes, chers citoyens,
bonne et heureuse année 2025!

Que celle-ci soit remplie de santé et
de joie! C'est ce que mon équipe et
moi vous souhaitons le plus.

Tel que dévoilé dans l'édition précédente, nous avons concrétisé plusieurs projets en 2024 grâce à des programmes d'aide financière ainsi que des fonds que nous avons prévus au budget. À la page suivante, nous avons illustré ces réalisations à l'aide de deux tableaux. Nous les partageons avec vous par souci de transparence.

Nous débutons l'année 2025 avec la tête pleine de nouvelles idées afin d'améliorer nos infrastructures et notre vie communautaire. Et notre persévérante équipe a déjà décroché 2 subventions que nous vous révélerons fièrement dans les prochains mois.

À la fin de ce journal, nous vous présentons aussi un résumé du budget 2025.

La fin d'une année est souvent plus difficile pour plusieurs. Et nous voulons prendre le temps d'exprimer notre solidarité envers toutes les marcelloises et tous les marcellois.

Nous souhaitons remercier les bénévoles qui s'engagent dans les événements comme la Guignolée Saint-Marcel et le Dépouillement de Noël. Votre temps et votre dévouement sont essentiels dans la vie de chaque enfant, adulte, famille et aîné qui en ont le besoin. Ce besoin peut-être autant moral que financier. Nos plus sincères remerciements!

Chaleureusement, votre Mairesse,

Marguerite Desrosiers

COLLABORATEURS RECHERCHÉS :

Le Marcellois est à la recherche de collaborateurs. Vous avez envie d'écrire à propos d'un sujet qui vous passionne? Vous avez des photos à partager, des anecdotes à raconter ou des connaissances à transmettre à vos concitoyennes et concitoyens? Nous acceptons des textes tout au long de l'année!

Faites-nous parvenir vos idées à l'adresse suivante, avant le 10 février 2025 pour l'édition mars /avril 2025 du journal municipal : communications@saintmarcelderichelieu.ca

Nos projets 2024 : les chiffres

L'année 2024 a été ponctuée de multiples projets. Afin de les concrétiser, le personnel municipal a obtenu des subventions afin de diminuer, et même absorber entièrement les coûts.

Voici deux tableaux qui présentent les chiffres des projets municipaux et les projets des Loisirs.

Projet municipal	Subventions reçues	Coût municipal
Aménagement de la cuisine dans le Centre communautaire	25 000\$ du programme <i>Nouveaux Horizons pour les aînés</i> du gouvernement du Canada	Pas de coût supplémentaire
5 radars pédagogiques	15 987\$ du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) du Ministère des Transports et de la Mobilité durable du gouvernement du Québec	4 160,62\$
Pancartes de bienvenue	36 405,96\$ du Fonds de développement rural (FDR) de la MRC des Maskoutains	9 929,90\$
La cabane sportive	50 000\$ du programme <i>circonflexe</i> , prêt-pour-bouger du ministère de l'Éducation (MEQ), géré par Loisir et Sport Montérégie (LSM)	Pas de coût supplémentaire
Totaux	127 392,96\$	14 090,52

Projet des Loisirs	Subventions reçues	Coût pour les Loisirs
Aménagement de la Halte-Vélo (tables, bancs, balançoires pour les adultes & jeux)	5 197\$ du programme <i>Nouveaux Horizons pour les aînés</i> du gouvernement du Canada	740\$
Installation de la BiCiborne (station de réparation de vélo)	5 127\$ fonds « En Montérégie, on bouge! » qui découle du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air du Ministère de l'Éducation (PAFILR).	740\$
Totaux	10 324\$	1480\$

Retour sur le Marché de Noël

Quelle journée!

À tous les visiteurs;

Je tiens à remercier chacun d'entre vous d'avoir fait de cette première édition du Marché de Noël de St-Marcel-de-Richelieu, une réussite. Vous avez été nombreux à vous déplacer pour venir découvrir et encourager nos artisans et producteurs locaux.

À tous les exposants;

Merci à vous d'être embarqué avec moi dans ma toute première expérience en tant qu'organisatrice de marché de Noël. Mon expérience fut très enrichissante et vous avez su la rendre très agréable.

Pour tout ceci, un grand merci!

Le Marché en chiffres:

Près de 40 artisans et producteurs locaux se sont rassemblés pour accueillir plus de 250 visiteurs! Wow!

Je vous souhaite un très joyeux temps des fêtes!

On se revoit l'année prochaine?!

Émilie Clément

Organisatrice
Marché de Noël de Saint-Marcel-de-Richelieu



Remerciements de la part de la Municipalité

Cette journée complète d'événements n'aurait pu être réalisée sans le soutien des **Matinées gourmandes** et du **Fonds du développement rural** de la **MRC des Maskoutains** ainsi que ses partenaires. Merci de nous avoir choisis!

Nous soulignons la logistique exceptionnelle de Mme Émilie Clément, organisatrice du premier Marché de Noël de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Merci à Mme Ingrid Danis, coordonnatrice aux loisirs, qui a géré la logistique de la soirée de danse country ainsi qu'aux **Winslow Dancers**.

Les derniers remerciements s'adressent à vous, chers visiteuses et visiteurs et chers jeunes artistes. Nous avons reçus plus d'une trentaines de dessins pour décorer notre cheminée. Sans vous, cette journée découverte du temps des fêtes n'aurait pas été un succès!



Guignolée 2024

Saint-Marcel-de-Richelieu



Samedi, le 7 décembre, grâce à vous, nous avons amassé près de 3000\$ et une multitude de denrées lors de la **32e Guignolée de Saint-Marcel-de-Richelieu**.

Malgré l'absence non prévue de plusieurs de nos fidèles bénévoles, nous sommes redevables de l'implication de nouvelles personnes. Nous espérons que vous soyez des nôtres l'année prochaine! La Guignolée est une occasion de s'impliquer en tant que bénévole et donateur.

De ce fait, nous voudrions remercier chacun d'entre vous pour votre support et votre générosité. Merci pour vos dons de temps, de denrées et d'argent. La Guignolée nous permet de réinvestir dans notre communauté en partageant des surplus alimentaires ou de nouvelles denrées à ceux qui en ont besoin. Il permet aux adultes, aux aînées et aux parents de montrer un exemple de bonté et bienveillance aux plus jeunes. Ce geste local peut devenir une habitude et une tradition familiale puisque la Guignolée revient chaque année!

Nous souhaitons aussi souligner l'apport de nos partenaires :

La Caisse Desjardins Des Chênes
Les Chevaliers de Colomb 4335 (St-Guillaume)
Ferme Gauthier-Leblanc Inc.
Ferme Vincent et Fils Inc.
Ferme Dominique Blain
La Fromagerie Saint-Guillaume
La Fabrique Saint-Marcel
La Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu
Promutuel Assurance Bagot
Les Prés Verts M.B. Itée
Transport de bâtiments F.A. Laferrière Inc.
Art et Jardins

*Nous croyons qu'en unissant
nos forces et qu'en étant
solidaires, nous pouvons faire
une grande différence!*

Comité de la Guignolée Saint-Marcel



Mme Karine Spénard, adjointe, direction générale,
Caisse Desjardins des Chênes, et Mme Nicole Beauchamps,
membre du comité de la Guignolée Saint-Marcel



**Chevaliers
de Colomb®**

PROMUTUEL
ASSURANCE

Notre célébration communautaire de Noël



Dimanche, le 15 décembre, a eu lieu le dépouillement de Noël dans le Centre communautaire de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Près de 60 enfants et adolescents avec leur famille se sont rassemblés afin de partager l'esprit du temps des fêtes.

Pendant une heure, la mère et le père Noël ont donné des cadeaux, pendant que des joyeux lutins bénévoles ont distribué des collations.



Une fois les cadeaux remis, en guise de remerciements, tous les enfants, jeunes et moins jeunes ont entonné deux airs festifs pour le père et la mère Noël : « Vive le vent » et « Petit Papa Noël. »

Cette matinée magique a été réalisée par Ingrid Danis, coordonnatrice des loisirs, et les bénévoles.

Chaque sourire est un merci qui vous revient, et ils furent innombrables!



Nouveau partenariat estival

Camp de jour d'été 2025

Nous sommes fiers de vous annoncer que nous avons conclu un partenariat avec les [Loisirs de Saint-Aimé/Massueville](#) afin que vos enfants puissent aller au camp de jour, du même nom, à l'été 2025!

Nous avons fait cette demande à la suite de l'analyse de vos besoins grâce aux réponses au sondage du mois de septembre 2024. Nous vous remercions à nouveau d'avoir répondu à celui-ci!

Dans les prochains mois, nous vous confirmerons l'information et les tarifs.

Veillez noter que l'information sur le site Web du Camp de jour Saint-Aimé/Massueville n'a pas été encore modifiée pour 2025 et pour refléter les réalités de notre nouveau partenariat.

- Les inscriptions seront gérées par les [Loisirs Saint-Aimé/Massueville](#).
- Le camp de jour est destiné aux enfants de 4 à 12 ans.
 - Les enfants doivent avoir complété leur maternelle 4 ans.
- Le camp de jour sera situé dans la Municipalité de Massueville.
- Les places ne sont pas limitées.
- Les places seront offertes en priorité aux résidents de Saint-Aimé, Massueville et Saint-Marcel-de-Richelieu.



Du 25 juin au 11 août 2023 :

- La programmation s'étalait sur 7 semaines.
- Camp de jour : du lundi au vendredi, de 9h à 15h.
- Service de garde : de 6 h 30 à 9 h et de 15h à 17h30.

Voici l'horaire et le calendrier des activités de l'été 2023 :

Journée type au camp :

Voici l'horaire d'une journée typique au camp.

6h30 à 9h	Service de garde
9h à 9h15	Rassemblement et prise des présences
9h15 à 10h	Jeux
10h à 10h15	Collation
10h15 à 11h30	Jeux
11h30 à 12h30	Dîner
12h30 à 12h45	Crème solaire
12h45 à 13h30	Jeux
13h30 à 13h45	Collation
13h45 à 14h30	Jeux
14h30 à 15h	Rassemblement
15h à 17h30	Service de garde

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1 26 au 30 juin		Bienvenue !			Halloween Certificat : Amitié
Semaine 2 3 au 7 juillet	Marche près de la rivière Thème : Semaine artistique		Kermesse mouillée Thème : Semaine artistique	Pompiers Thème : Semaine artistique	Mosaïque Certificat : Bonne humeur
Semaine 3 10 au 14 juillet	Chasse au trésor Thème : Semaine mélomélo		LA LIBERTÉ Thème : Semaine mélomélo	Journée jardinage Thème : Semaine mélomélo	Noël Certificat : Entraide
Semaine 4 : 17 au 21 juillet	Cuisine Thème : Semaine saines habitudes de vie		CLUBFY Vient au camp !	Journée salissante (bootcamp) Thème : Semaine saines habitudes de vie	Olympiades Certificat : Écoute
Semaine 5 : 24 au 28 juillet	Journée cowboy / cowgirl Thème : Semaine pixel	Sortie à vélo Thème : Semaine pixel	Serpents et échelles géant Thème : Semaine pixel	Zumba Thème : Semaine pixel	Journée film et popcorn Certificat : Participation
Semaine 6 : 31 juillet au 4 août	Journée pyjama Thème : Semaine des aventuriers	Hôtel à insectes Thème : Semaine des aventuriers		ENPO AGRICOLE Thème : Semaine des aventuriers	Sortie en forêt Certificat : Dynamisme
Semaine 7 : 7 au 11 août	Bleuets *température Thème : Semaine de la fête des couleurs	Cuisiner avec les bleuets Thème : Semaine de la fête des couleurs	Color run (chandail blanc qu'on peut salir!) Thème : Semaine de la fête des couleurs	Journée hawaïenne Thème : Semaine de la fête des couleurs	TAÏTÏ Certificat : Sens de l'humour

Hommage à nos Jeunes collaborateurs de l'École Saint-Marcel

Chers jeunes collaborateurs de l'école Saint-Marcel,

Depuis le retour du journal municipal en septembre 2024, vous êtes les plus fidèles lecteurs du **Marcellois**! En plus, de détenir ce titre prestigieux, vous méritez aussi celui de contributeur, parce que vous nous permettez d'améliorer le journal, d'édition en édition, en nous soumettant vos très précieux commentaires et judicieuses réflexions. Nous vous en sommes infiniment redevables. C'est un cadeau pour toutes les marcelloises et tous les marcellois.

De nous tous, merci!

Collaboration en cours

À l'automne 2024, afin de recevoir des commentaires et des questions, nous nous sommes déplacés en classe. À la fin novembre, nous avons reçu des vidéos de la part de nos jeunes collaborateurs. De ce fait, nous répondons donc à une question dans cette présente section.

Certains des élèves ont participé au Marché de Noël de Saint-Marcel et ils souhaitent écrire un texte. Tout au long de l'année, nous vous invitons et nous acceptons toute proposition d'article avec ou sans photo. Donc, il n'est jamais trop tard! Vous pouvez nous envoyer un compte rendu pour la prochaine édition et ça nous fera bien plaisir de le publier dans l'édition mars / avril 2025.

Les dates de tombée varient puisque le journal municipal est publié à tous les deux mois. De plus, celles-ci dépendent de la planification de cette publication.

La création du journal, de sa rédaction à sa distribution, nécessite à peu près 6 semaines :

- 3 semaines pour la rédaction, l'intégration du texte et des images dans le logiciel de mise en page;
- 1 semaine pour la révision orthographique, grammaticale, syntaxique, de coquille et tout autre erreur;
- 1 semaine pour l'impression de 260 copies incluant les foyers marcellois ainsi que nos collaborateurs étudiants
- et 1 semaine pour la distribution par Poste Canada.

Cette question nous a permis de préciser la date de tombée à la **page 2** dans l'encadré intitulé **COLLABORATEURS RECHERCHÉS**. En général, ce sera le 10, à tous les deux mois. La prochaine est le **10 février 2025!**

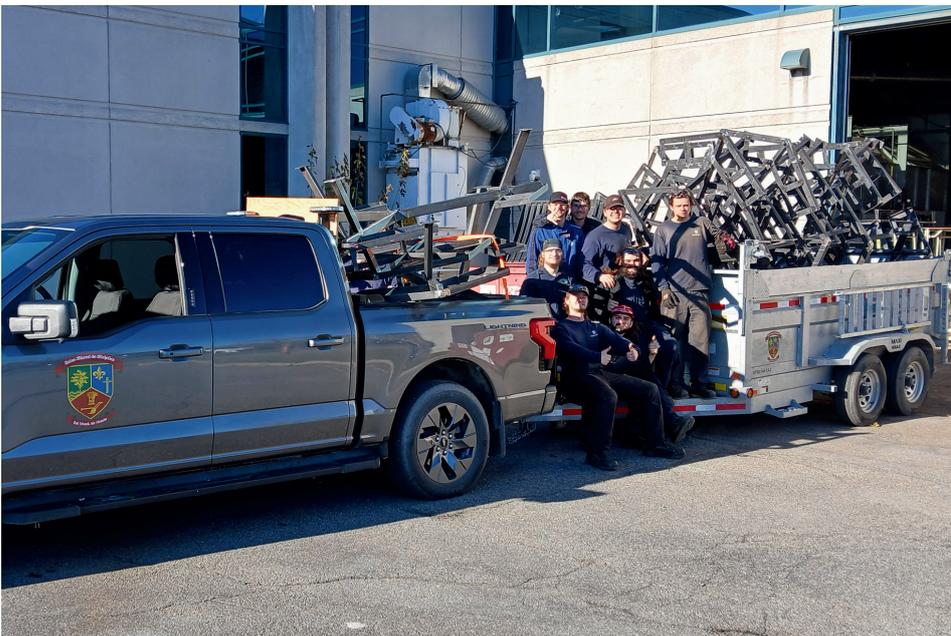
Étudiants à l'honneur

Nouvelles tables à pique-niques

Cet été, nous aurons le privilège de se reposer, de lire, de faire un casse-tête, de se divertir ou de pique-niquer sur de toutes nouvelles tables qui seront installées dans nos espaces extérieurs. Les structures ont été réalisées par les les **élèves** du groupe **SOU230801** en soudage du **Centre de formation professionnelle (CFP) Pierre-Dupuy** à Longueuil guidé par **M. William McMahon**, leur professeur et notre Conseiller #4. Et celles-ci ont été livrées à la mi-novembre 2024.

Les tables et leurs sièges seront complétés cet hiver à la Municipalité.

Merci beaucoup pour votre travail si apprécié! Nous avons bien hâte que nos citoyens puissent utiliser ces tables à pique-nique.



Nous souhaitons célébrer les [Journées de la persévérance scolaire](#) puisque « La persévérance fait toute la différence ».

Cette 21^e édition, qui se déroulera du **10 au 14 février 2025**, soulignera « les efforts et la persévérance derrière chaque accomplissement ». Tout au long de cette semaine, ensemble, mettons en valeur l'importance de chaque geste lors du parcours de nos jeunes, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Que ce soit par un mot d'encouragement, un soutien concret ou simplement en étant là, chaque geste compte et aide à construire leur réussite!

Économie d'eau potable en toute saison

Par le biais de notre *Règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable* (numéro 20-440, adopté le 6 juillet 2020) la Municipalité s'engage à « régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource. »

Pour ce faire, au cours de l'année 2025, nous vous suggérons des façons d'économiser l'eau potable puisque « **Votre eau, c'est notre eau à tous.** » (Outils de sensibilisation et de mobilisation à l'économie d'eau potable du gouvernement du Québec, dernière mise à jour 23 mai 2024)

Il est moins évident de penser à des stratégies d'économie d'eau potable pendant la saison hivernale. Cependant, il est plus facile de le faire en ayant un portrait de l'utilisation moyenne de l'usage intérieur d'un domicile. Les données suivantes proviennent de la page *Trucs et astuces* de la section *Économiser l'eau potable* du Gouvernement du Québec (<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/economiser/trucs-astuces-maison>).

Usages intérieurs

Répartition moyenne de la consommation résidentielle intérieure

Toilette : 24 %	Robinet : 20 %	Douche : 20 %	Machine à laver : 16 %
Fuites : 13 %	Bain : 3 %	Autres : 3 %	Lave-vaisselle : 2 %

Mis à part le remplacement de vos équipements pour des versions plus économes ou certifiées, vous pouvez aussi changer vos habitudes de vie et tester vos installations actuelles.

Réparer une fuite de votre toilette est une façon simple et peu coûteuse de contrer le gaspillage d'eau potable. Parfois les fuites sont sournoises et silencieuses... « Pour déterminer si une toilette coule, versez deux ou trois gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir. Si l'eau de la cuvette devient colorée après quelques minutes, c'est qu'il y a une fuite. ».

La prise de douche et de bain peut devenir la plus grande source d'économie d'eau dans votre domicile. En plus d'être de l'eau potable, ces deux derniers utilisent de l'eau chaude. En plus d'économiser de l'eau potable, vous économiserez aussi de l'électricité. En réduisant la durée de votre douche ou la quantité d'eau dans votre bain, vous économisez doublement!

Pour de ce qui est votre machine à laver, de votre évier ou de votre lave-vaisselle, remplissez-les à pleine capacité avant de les mettre en marche.

J'espère que ces gestes concrets vous aideront à diminuer votre consommation d'eau pendant cette saison hivernale.

Pour consulter, le [Règlement 20-440](#) [Règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable.pdf](#) consulter la page suivante du site Web de la Municipalité : <https://saintmarcelderichelieu.ca/documents-et-reglements.wfs>

Moins remplir son bain, c'est tout aussi bien.

Votre eau, c'est notre eau à tous.





Emprise du chemin public en période hivernale

La période hivernale est arrivée et nous aurions besoin de la collaboration de vous tous afin de nous permettre d'effectuer nos opérations de déneigement en toute sécurité. Voici quelques actions simples et à votre portée et lorsqu'elles sont appliquées simplifient notre travail et augmentent la rapidité d'exécution et la sécurité :

- Vous devez vous assurer que vos balises sont bien installées sur votre terrain **et non dans l'emprise du chemin public**. La municipalité ne se porte pas responsable des balises enlevées ou brisées par le chasse-neige lors des opérations de déneigement;
- Ne jetez ou ne déposez pas de la neige ou de la glace provenant de votre terrain sur les chemins municipaux;
- Ne laissez pas vos bacs à ordures ou un véhicule dans l'emprise des chemins, afin d'éviter qu'ils soient renversés ou endommagés.

Selon le règlement de stationnement RM330, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public en tout temps de nuit. La présente interdiction était levée pour les dates suivantes **24, 25, 26 et 31 décembre, 1er et 2 janvier**.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration et soyez assuré, que nous continuerons d'offrir le meilleur service possible à nos contribuables.

Tous ensemble on y gagne!

Les troussees à votre rescousse

Nous avons 3 défibrillateurs externes automatisés (DEA) qui sont situés à l'Épicerie Mary, au centre communautaire et dans le camion incendie.

Un auto-injecteur d'adrénaline (le plus souvent de marque EpiPen) se trouve seulement à l'unité de secours incendie.

Défibrillateur

DEA



Sécurité incendie et prévention

Le service d'incendie vous conseille d'acquérir un avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone, alimenté par une pile de 10 ans. Cet appareil combiné permet d'enrayer le remplacement biannuelle des batteries ainsi que les signaux d'expiration de celle-ci. De plus, cette combinaison vous permet de diminuer le nombre d'appareils dans votre foyer. En général, ce produit est couvert par une garantie de 10 ans et il respecte la réglementation pour les détecteurs de fumée.



Un rappel : Des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone doivent être placés à chaque niveau et dans chaque chambre de la maison.

Si vous voulez vous informer sur les équipements de sécurité incendie pour la maison :

- <https://www.habitation.gouv.qc.ca/fiches-de-projet/fiches-techniques/avertisseurs-de-fumee>
- <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/equipements-securite-incendie-maison/avertisseurs-de-fumee>

Les conseils de la Croix-Rouge lors de tempêtes hivernales

Comment se préparer à une PANNE D'ÉLECTRICITÉ



Prévoyez assez d'articles essentiels pour 3 jours



Protégez vos appareils électriques avec un limiteur de surtension



Munissez votre lampe de poche de piles qui fonctionnent

Pour en savoir plus : [site de la Croix-Rouge](#)

Les cours de danse country sont de retour le 15 janvier 2025!

Toujours guidés par les animateurs de **JB Linedance**, cette séance compte 12 cours presque consécutifs. Il y aura une pause pendant la semaine de relâche.

Vous n'avez besoin que de **votre sourire** et **votre entrain** pour apprendre de nouveaux pas de danse! Les bottes de cowboys ne sont pas requises!

Vous pouvez vous inscrire en écrivant :
joubail2@gmail.com
ou
communications@saintmarcelderichelieu.ca

Pour plus d'informations, vous pouvez nous écrire ou nous appeler au bureau municipal : 450-794-2832, poste 7.



SÉANCE DE COURS DE DANSE COUNTRY

JB LINEDANCE

Ouvert au 10 ans et plus.
Prix : 125\$ pour 12 cours

TOUS LES MERCREDIS, SAUF LE 5 MARS.

À PARTIR DU 15 JANVIER 2025 ↓ **DE 19 H À 21 H**

Centre communautaire de Saint-Marcel-de-Richelieu

Inscription obligatoire

Vous pouvez vous inscrire en écrivant à :
joubail2@gmail.com
ou
communications@saintmarcelderichelieu.ca

Pour plus d'informations :
écrivez-nous ou appelez-nous au bureau municipal : 450-794-2832, poste 7

Participez aux **CUISINES COLLECTIVES** de La Moisson Maskoutaine



Cuisinez des plats équilibrés et variés en apprenant des techniques de cuisine.

-  Cuisinez 4 plats en 4 heures
-  Rencontrez de nouvelles personnes
-  Soyez épaulés par des animatrices compétentes

Savourez les cuisines collectives 1 fois par mois au coût de 20\$ chacune dans votre centre de loisirs près de chez vous!

Pour vous inscrire:
En ligne: <https://lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/nos-cuisines/>
Par courriel: m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca
Par téléphone : 450-261-1110 au poste 226 ou 227.



Table de concertation en sécurité alimentaire



Les Cuisines collectives

Les ateliers de **Cuisines collectives de La Moisson Maskoutaine** se poursuivent jusqu'en **novembre 2025**! Ceux-ci se déroulent dans la cuisine du Centre communautaire de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Ces ateliers s'adressent à tout le monde!

La cuisine collective est une activité qui permet d'économiser de l'argent, du temps, de faire de nouvelles rencontres, de briser l'isolement, d'apprendre de nouvelles techniques de cuisine tout en adoptant une alimentation plus saine.

Vous pouvez vous inscrire en tout temps. Vous pourriez vous joindre à un des deux groupes de cuisinières et cuisiniers!

Par téléphone : 450-261-1110 poste 226 ou 227
OU
Par courriel : m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Site Web : <https://lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/>



Réservez cette date pour

L'ENCAN DE LA FABRIQUE SAINT-MARCEL au profit de la Guignolée Saint-Marcel 2025

Date : Dimanche, le 19 janvier 2025, à 13 h

Lieu : Centre communautaire de Saint-Marcel-de-Saint-Marcel-de-Richelieu

Cet encan est ouvert au public.

Argent comptant seulement.

La cabane sportive

Il est encore possible de louer gratuitement des équipements pendant l'hiver et le printemps.

Nos équipements adaptés à cette saison sont :

- les raquettes à neige,
- les bâtons de marche,
- les patins à glace,
- les casques.

circonflexe

Prêt-pour-bouger

Comment pouvez-vous emprunter des équipement récréatifs et sportifs gratuitement?

Appelez au bureau municipal, du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h :

(450) 794-2832

La durée du prêt est d'1 semaine.



Pour le patinage extérieur, vous pouvez emprunter une paire si vous n'en avez pas. Demandez-le à nos surveillants!



À venir en 2025...

Soirée d'humour

Samedi, 29 mars 2025

Des détails suivront.

Horaire de la patinoire

2024-2025



Ouverture dès maintenant jusqu'au 7 mars 2025 si la température le permet.

Horaire régulier

Lundi au jeudi

18h00 à 19h30 patinage libre
19h30 à 21h30 hockey libre

Vendredi

18h00 à 19h30 patinage libre
19h30 à 21h30 hockey libre

Lorsque le surveillant de patinoire sera absent, un banc sera installé à l'extérieur et les lumières seront allumés pour permettre les activités.

Samedi

13h00 à 14h00 patinage libre
14h00 à 17h00 hockey libre
18h00 à 19h30 patinage libre
19h30 à 22h00 hockey libre

Dimanche

13h00 à 14h00 patinage libre
14h00 à 17h00 hockey libre
18h00 à 19h30 patinage libre
19h30 à 21h30 hockey libre

Période des fêtes et de la semaine de relâche : Lundi au vendredi - horaire du samedi
Samedi et dimanche - horaire régulier

Le port du casque protecteur est obligatoire.

Attention : Pour que tous se sentent les bienvenus sur la glace, veuillez, svp. respecter les horaires de patin libre. Donc, sur les heures de patin libre, toute la glace est réservée au patinage et aucun bâton de hockey ne sera accepté. De plus, lors du déblaiement de la patinoire, personne n'est admise sur la glace aussi longtemps que le déblaiement n'est pas terminé. Lorsque la patinoire n'est pas opérationnelle, le local (vestiaire de l'école) est fermé et il n'y a aucune surveillance. La Municipalité se dégage de toute responsabilité quant aux blessures pouvant survenir durant la pratique de l'activité.

Comment sont les conditions de patinage?

Avez-vous un compte Snapchat?

Si c'est le cas, vous pouvez consulter le profil Snapchat de la
Patinoire de St-Marcel-de-Richelieu
en numérisant le code QR suivant ou [en cliquant ici.](#)





MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU
117 rue St-Louis Saint-Marcel-de-Richelieu (Québec) J0H 1T0

BUDGET 2025

REVENUS

Taxes générales sur la valeur foncière:

Taxe foncière générale	1 287 086,00 \$	
Taxe règlement d'emprunt	38 777,00 \$	
Taxe spéciale déneigement	- \$	
		1 325 863,00 \$

Tarifification-services municipaux

Eau	70 000,00 \$	
Matière résiduelles	37 350,00 \$	
Égout	9 050,00 \$	
Vidange fosses septique	17 825,00 \$	
Cours d'eau	12 841,00 \$	
Service dette égout	41 134,00 \$	-
		188 200,00 \$

Services rendus

Transport - enlèvement neige	16 100,00 \$	
		16 100,00 \$

Paiement tenant lieu de taxes

Compensation école primaire	28 885,00 \$	
Dotations spéciales de fonctionnement	35 989,00 \$	
		64 874,00 \$

Autres services rendus

Sécurité publique	10 000,00 \$	
Hygiène du milieu	1 500,00 \$	
Location centre communautaire	1 200,00 \$	
		12 700,00 \$

Imposition de droits

Licences et permis	800,00 \$	
Mutations immobilières	5 000,00 \$	
Amendes et Pénalités	2 000,00 \$	
		7 800,00 \$

Intérêts

Banques et autres institutions	30 000,00 \$	
Arriérés de taxes	7 000,00 \$	
		37 000,00 \$

Autres Revenus

TECQ	- \$	
PRABAM	- \$	
autres	- \$	
		- \$

Transfert de droits

Carrières et sablières	6 500,00 \$	
		6 500,00 \$

Subventions relatives à des ententes

Matières résiduelles	7 500,00 \$	
Reseau routier	11 867,00 \$	
Collecte sélective	11 644,00 \$	
Réseau Égouts	88 622,00 \$	
Voirie municipale	78 056,00 \$	
Enlèvement de la neige	61 570,00 \$	
		259 259,00 \$

TOTAL REVENUS

1 918 296,00 \$

DÉPENSES		
<u>Administration générale</u>		
Conseil municipal	67 625,00 \$	
Application de la Loi	1 000,00 \$	
Gestion financière et administrative	372 527,00 \$	
Greffe	11 950,00 \$	
Autres	67 762,00 \$	
		520 864,00 \$
<u>Sécurité publique</u>		
Police	171 129,00 \$	
Protection incendie	176 389,00 \$	
Brigadier	11 065,00 \$	
Securite civile	100,00 \$	
Agence canine	2 023,00 \$	
		360 706,00 \$
<u>Transport routier</u>		
Voirie municipale	309 428,00 \$	
Enlèvement de la neige	121 971,00 \$	
Éclairage de rues	2 150,00 \$	
Circulation et stationnement	18 969,00 \$	
		452 518,00 \$
<u>Hygiène du milieu</u>		
Purification et traitement de l'eau	137 680,00 \$	
Traitement eaux usées	14 100,00 \$	
Réseau d'égout	74 182,00 \$	
Cours d'eau	122 042,00 \$	
Bandes riveraines	5 980,00 \$	
		353 984,00 \$
<u>Aménagement et urbanisme</u>		
Aménagement, urbanisme et zonage	26 653,00 \$	
Promotion et développement économique	3 078,00 \$	
		29 731,00 \$
<u>Loisirs et culture</u>		
Loisirs et culture	114 293,00 \$	
Bibliothèque	6 755,00 \$	
		121 048,00 \$
<u>Frais de financement</u>		
Intérêts règlement d'emprunt	40 721,00 \$	
		40 721,00 \$
TOTAL DÉPENSES		1 879 572,00 \$
Résultats avant Affectations		158 966,00 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
FINANCEMENT		
Remboursement capital règlement d'emprunt		94 900,00 \$
AFFECTATION		
Activités d'investissement		1 454 331,00 \$
Affectation du surplus		(1 390 265,00 \$)
TOTAL		158 966,00 \$
TAUX DES TAXES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025		
	Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 0,47/100 (incluant taxe foncière générale, police et voirie)	
	Le taux de la taxe spéciale de 0,01416\$/100 pour règlement emprunt 12-385.	
	Le service de l'enlèvement des résidus domestiques 150\$ par porte	
	Le tarif de l'eau potable est fixé à un minimum de 75,00\$ pour 100 mètres cubes et 0,73\$ du mètre cube excédentaire.	
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2026-2027		
2025	Coût de 1 554 331\$ répartis comme suit: 116 725\$ sécurité publique(service incendie), loisirs, culture et parc 468 000\$, administration générale 22 600\$ et 947 006\$ Transport (Voirie).	
2026-2027	Coût de 38 000\$ pour la Sécurité publique (service incendie) , 1 875 700\$ Transport (Voirie) et 0\$ loisirs.	

Calendrier 2025

Séances ordinaires du conseil municipal débutants à 19h00

Article 148 *code municipale du Québec*

janvier 2025 1

D	L	M	M	J	V	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

février 2025 2

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

mars 2025 3

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

avril 2025 4

D	L	M	M	J	V	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

mai 2025 5

D	L	M	M	J	V	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

juin 2025 6

D	L	M	M	J	V	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

juillet 2025 7

D	L	M	M	J	V	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

août 2025 8

D	L	M	M	J	V	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

septembre 2025 9

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

octobre 2025 10

D	L	M	M	J	V	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

novembre 2025 11

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

décembre 2025 12

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu
117 rue St-Louis
Saint-Marcel-de-Richelieu
450-794-2832

MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!



MODALITÉS DES COLLECTES

Les collectes s'effectuent de 7 h à 19 h. Les bacs doivent être placés en bordure de la voie publique (et non dans l'emprise de la rue ou sur le trottoir) seulement à compter de 19 h, la veille de la collecte.

- Aucun déchet placé à côté du bac gris ou noir ne sera ramassé.
- Les résidus domestiques doivent obligatoirement être placés dans des bacs roulants conformes et ne doivent jamais être déposés dans les bacs de matières récupérables ou organiques fournis par la municipalité.

ATTENTION : Les cendres représentent un risque élevé d'incendie et ne doivent pas être déposées dans les bacs. Chaque année, elles donnent naissance à de nombreux foyers d'incendie. Il est recommandé d'en disposer directement sur le terrain.

L'industrie, le commerce ou l'institution qui désire bénéficier des services de collecte des matières résiduelles offerts par la Régie peut y adhérer en contactant sa municipalité (certaines restrictions s'appliquent).

Pour de plus amples informations et une liste détaillée des matières admissibles, consultez le www.riam.quebec.

AUTRES SERVICES



Écocentres (mi-avril à fin novembre)

Saint-Hyacinthe

1880, rue Brouillette, du vendredi au dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30

Les remorques de plus de 4 pi X 8 pi ne sont pas acceptées.

Acton Vale

68, rue Noël-Lecomte, samedi et dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30

Les remorques de plus de 5 pi X 10 pi ne sont pas acceptées.

Gros rebuts (3 collectes par année)

Objets d'usage domestique trop gros pour être placés dans le bac, déposés en bordure de rue, la veille de la collecte.

Ramassés le jour prévu au calendrier, entre 7 h et 19 h.

Les petits résidus, même déposés dans des sacs ou des boîtes, les matériaux de construction, les résidus informatiques et électroniques ne sont pas acceptés.

Terre et branches

1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe
Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 15

Le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15

Résidus domestiques dangereux

Les samedis 24 mai et 6 septembre

900, rue Turcot, Saint-Hyacinthe, de 8 h 30 à 16 h 30

Le samedi 13 septembre

940, rue du Centre, Saint-Jude, de 7 h 30 à 11 h

1505, 3e Avenue, Acton Vale, de 13 h à 16 h 30

Vidange des installations septiques

Aux deux ans, de mai à octobre, selon le circuit déterminé par la Régie.

Il est important de maintenir vos coordonnées à jour à la Régie.

Dégager entièrement les couvercles pour éviter des frais de déplacement inutile.

Pour toute question ou commentaire, veuillez communiquer avec la Régie au 450 774-2350 ou consulter le site Internet au www.riam.quebec.com

CALENDRIER 2025

LA PRÉSENTATION, SAINT-BARNABÉ-SUD, SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE, SAINT-HUGUES, SAINT-JUDE, SAINT-LOUIS, SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU ET SAINT-SIMON

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				3	4							1								1	1			3	4	5	
5	6	7			10	11	2	3	4			7	8	2	3	4			7	8	6	7	8			12	13
12	13	14		16	17	18	9	10	11		13	14	15	9	10	11		13	14	15	13	14	15			18	19
19	20	21		23	24	25	16	17	18		20	21	22	16	17	18		20	21	22	20	21	22			25	26
26	27	28		30	31		23	24	25		27	28		23 ₃₀	24 ₃₁	25		27	28	29	27	28	29		30		
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				2	3		1	2	3			6	7	1			4	5						1	2		
4	5	6			9	10	8	9	10			13	14	6	7	8			11	12	3	4	5			8	9
11	12	13			16	17	15	16	17			20	21	13	14	15			18	19	10	11	12			15	16
18	19	20			23		22	23	24			27	28	20	21	22			25	26	17	18	19			22	23
25	26	27			30	31	29	30						27	28	29			31	24 ₃₁	25	26			29	30	
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2			5							3	4							1	1	2			5	6		
7	8	9			12		5	6	7			10	11	2	3	4			7	8	7	8	9		11	12	13
14	15	16			19	20	12	13	14			17	18	9	10	11			14	15	14	15	16		18	19	20
21	22	23			26	27	19	20	21			24	25	16	17	18			21	22	21	22	23			26	27
28	29	30					26	27	28			31		23 ₃₀	24	25			28	29	28	29	30		31		

-  Déchets
-  Matières récupérables
-  Matières organiques
-  Férié
-  Collecte des gros rebuts (La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude)
-  Collecte des gros rebuts (Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Simon)
-  Collecte des résidus domestiques dangereux (pour les lieux de collecte, voir la section AUTRES SERVICES ou le SITE INTERNET DE LA RÉGIE)

Les bacs verts, bleus et bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.